



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Décision N° 2026 042

***Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane***

FONCIER ET URBANISME

**DÉLÉGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN A LA COMMUNE DE QUERNES POUR
L'ACQUISITION D'UNE PARCELLE SISE RUE DE LA CHAPELLE, CADASTRÉE AB N°233**

Vu la délibération n° 2023/CC093 par laquelle le Conseil communautaire du 30 mai 2023 a approuvé la modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Artois-Flandres,

Vu la délibération n° 2023/CC095 par laquelle le Conseil communautaire du 30 mai 2023 a instauré un Droit de Préemption Urbain (DPU) sur les zones U et AU et leurs sous-secteurs du PLUI Artois-Flandres,

Considérant que la commune de Quernes (62120) est couverte par le PLUI Artois-Flandres,

Considérant que la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay dispose de la compétence PLU depuis le 1er janvier 2017, et est de ce fait, compétente en matière de Droit de Préemption Urbain (DPU),

Considérant la Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A), déposée en mairie de Quernes le 26 novembre 2025, informant de la cession du bien repris au cadastre, section AB n°233 sis Rue de la Chapelle, reçue de Maître Antoine VERBECQ, notaire à Aire-sur-la-Lys (62120),

Considérant la demande de la commune de Quernes que lui soit délégué le Droit de Préemption Urbain,

Considérant qu'il y a lieu de déléguer le droit de préemption urbain à la commune de Quernes pour l'acquisition de ce bien,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de Exercer ou déléguer, en application du Code de l'Urbanisme les droits de préemption que la Communauté d'agglomération en soit titulaire ou délégataire, et prendre toutes les décisions subséquentes ainsi que le droit de priorité.

Le Président,

DECIDE de déléguer le Droit de Préemption Urbain à la commune de Quernes pour l'acquisition du bien repris au cadastre section AB n°233 sis rue de la Chapelle à Quernes (62120), objet de la D.I.A susmentionnée, selon le projet joint en annexe de la décision.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le 21 JAN. 2026

Par délégation du Président
La Vice-présidente déléguée,



Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 28 JAN. 2026

Et de la publication le : 28 JAN. 2026

Par délégation du Président
La Vice-présidente déléguée,



Déposé le : 26/11/2025

À QUERNES

Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

Déclaration d'intention d'aliéner un bien

Droit de préemption

Immeuble : Soumis au droit de préemption urbain
(D.P.U)

A. Propriétaire(s)

Identité : Madame VASSEUR ODILE

Profession : ASSISTANTE MEDICO
ADMINISTRATIVE

Adresse : 373 B GRAND RUE 62120
WITTERNESSE

Complément d'adresse : (Code INSEE 62900)

Quote-part en cas d'indivision :

Adresse email :

Indicatif si pays étranger :

Téléphone :

Pays :

Division territoriale :

France

B. Situation du bien

Adresse précise du bien

La cession du bien entraîne une division parcellaire

Adresse :

Rue de la Chapelle 62120
QUERNES

Complément d'adresse :

(Code INSEE 62676)

Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 911

Situation du terrain

Ma demande porte sur le domaine public

Références cadastrales

Préfixe	Section	Numéro	Surface (m ²)	Observation	Partielle
0	AB	233	911		Non

C. Désignation du bien

Immeuble

Immeuble : Non bâti

Bien situé dans un lotissement

Propriétaire en cas d'immeuble bâti sur terrain d'autrui

Nom :

Prénom :

Adresse :

Complément d'adresse :

Nature des droits cédés

Pleine Propriété Nue-Propriété Usufruit

Occupation du sol en superficie (m²) Nature du sol

Terres :

Prés :

Vergers :

Vignes :

Bois :

Landes :

Carrières :

Eaux cadastrées :

Jardins :

Terrains à bâtir :

Terrains d'agrément :

Sol :

Bâtiment vendu en totalité Bâtiment vendu en totalitéSurface construite au sol (m²) :

Surface utile ou habitable (m²) :

Nombre de niveaux :

Nombre d'appartements :

Nombre d'autres locaux :

Observations :

Vente de volumes Vente de volumes

Numéro	Surface (m ²)	Nature
--------	---------------------------	--------

Observations :

Bâtiment en copropriété Locaux dans un bâtiment en copropriété

N° d'inscription au registre des copropriétés :

Le bâtiment est achevé depuis :

Le règlement de copropriété a été publié aux hypothèques depuis :

En cas d'indivision, quote-part du bien vendu :

Numéro du lot	Bâtiment	Étage	Surface utile (m ²)	Quote-part des parties communes	Nature
---------------	----------	-------	---------------------------------	---------------------------------	--------

Droits sociaux Droits sociaux

Désignation de la société :

Nombre de parts cédées :

Désignation des droits :

Nombre total de parts :

Nature :

Numéro des parts :

La cession conduit l'acquéreur à détenir la majorité des parts de la société

D. Usage et occupation

Usage

Habitation

Précision :

Professionnel

Précision :

Mixte

Précision :

Commercial

Précision :

Agricole

Précision :

Autre

Précision :

TERRAIN A BATIR

Une installation soumise à autorisation ou à enregistrement, au titre du code de l'environnement a été exploitée sur le terrain

Occupation

Par le(s) propriétaire(s)

Précision :

Par un(des) locataire(s)

Précision :

Sans occupant

Précision :

Autre

Précision :

E. Droits réels ou personnels

Grevant les biens : Non

Préciser la nature :

Indiquer si rente viagère antérieure : Non

F. Modalités de la cession

Modalité de cession : Vente amiable

Vente amiable

Prix de vente ou évaluation (en chiffres) :

43 000,00 €

Si TVA en sus du prix, préciser le montant (en chiffres) :

Dont éventuellement inclus :

Mobilier (euros) :

Autres (euros) :

Adresse précise du bien :

Description :

Modalités de paiement

Modalités de paiement :

Comptant à la signature de l'acte authentique

Commission :

Précision :

Montant commission acquéreur (euros) :

TTC/HT :

Montant commission vendeur (euros) :

TTC/HT :

Désignation de la contrepartie de l'aliénation :

Evaluation de la contrepartie :

Paiement :

Montant annuel (euros) :

Montant comptant (euros) :

Bénéficiaire(s) de la rente :

Précision :

Evaluation de l'usage ou de l'usufruit :

Précision :

Désignation des biens reçus en échange :

Montant de la soulte le cas échéant (euros) :

Bénéficiaire de la soulte :

Propriétaires contre-échangistes :

Bénéficiaire :

Estimation du bien apporté (euros) :

Estimation du terrain (euros) :

Estimation des locaux à remettre (dation) (euros) :

Estimation de l'immeuble objet de la location-accession (euros) :

Objet de la location-accession :

Adjudication

Volontaire

Ou rendue obligatoire par une disposition législative ou réglementaire

Mettant fin à une indivision ne résultant pas d'une donation-partage

Date de l'adjudication :

Lieu de l'adjudication : _____

Montant de la mise à prix : _____

Estimation du bien (euros) : _____

G. Les soussignés déclarent

Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique A

- A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués
 Demande(nt) au titulaire du droit de préemption d'acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués

Indications complémentaires concernant l'opération envisagée par l'acquéreur :

- Qu'il est chargé de procéder à la vente par voie d'adjudication comme indiqué à la rubrique F des biens désignés à la rubrique C appartenant au(x) propriétaire(s) nommé(s) en A

Liste du (ou des) acquéreur(s)

Personne 1

Identité : Monsieur PERMAL RAYAN

Profession : EMPLOYE LIBRE SERVICE

Adresse : 1105 ALLEE DES EGLANTINES 62145 ESTREE
BLANCHE

Complément d'adresse : (Code INSEE 62313)

Adresse email : _____

Indicatif si pays étranger : _____

Téléphone : _____

Pays : France

Division territoriale : _____

Personne 2

Identité : Madame PICAVET CAMILLE

Profession : EMPLOYEE DRIVE

Adresse : 1105 ALLEE DES EGLANTINES 62145 ESTREE
BLANCHE

Complément d'adresse : (Code INSEE 62313)

Adresse email : _____

Indicatif si pays étranger : _____

Téléphone : _____

Pays : France

Division territoriale : _____

H. Le signataire n'est pas le propriétaire

Liste du (ou des) signataire(s)

Identité : [Dénomination] SCP GRELAT LORQUIN VERBECQ - [Raison sociale]
NOTAIRES

Qualité : NOTAIRE

Numéro professionnel (SIRET) : 78389589900012

Adresse email : veronique.hutin.62095@notaires.fr

Type de société : SCP

Indicatif si pays étranger : _____

Représentant : Maître VERBECQ ANTOINE

Téléphone : 0321384848

Adresse : 23 AVENUE VAUBAN 62120 AIRE SUR LA
LYS

Pays : France

Complément d'adresse : (Code INSEE 62014) BP 20009

Division territoriale : _____

- J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre

I. Observations

Observations :

LE PRIX DE VENTE EST DE QUARANTE TROIS MILLE EUROS (43000€)+FRAIS NOTARIES.

Pièces obligatoires complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet

Code	Description	Fichiers
IA06	Les extraits de l'avant-contrat de vente contenant les éléments significatifs relatifs à la consistance et l'état de l'immeuble	plan.pdf

Engagement du déclarant

- Je certifie que les informations fournies sont exactes et signe électroniquement les documents
- J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation.